



Appel à Projets 2012

**aux Associations de Médecins Libéraux
pour la Formation Continue**

**pour la réalisation d'actions de formation continue
financées par le FAF-PM**

(Fonds d'Assurance Formation de la Profession Médicale)



Jun 99

L	M	T	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mardi
14
JUN
St Elisée

Juliet 99

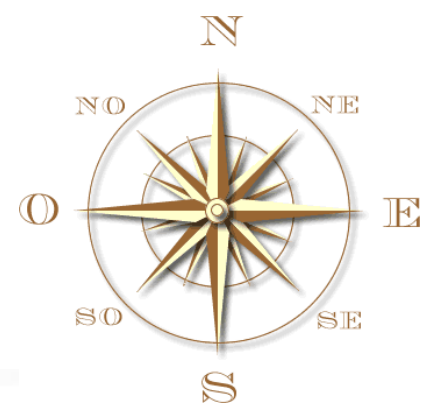
L	M	T	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

25^e sem. 177-166
© Jovier 3 h 50, Coluche 13 h 57

*Dépôt de mes
dossiers
au FAF-PM
16h30 maxi !!!*

- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20

Orientations



1.2.2. Grandes orientations du FAF-PM

Pour les formations en informatique, une liste de thèmes, conforme à ses grandes orientations a été proposée par le Conseil de Gestion du FAF-PM. Les thèmes en question portent :

- sur l'informatique « métier » (logiciels médicaux, échange de données structurées, DMP...)
- sur l'aide à l'informatisation (sauvegardes, dépannages, utilisation d'Internet à usage médical...)

L'adéquation, sur ces thèmes, de l'offre des associations et des orientations du Conseil de Gestion sera évaluée sur la base d'un résumé du projet (cf § 4.2.2) et prise en compte pour l'attribution des budgets initiaux et complémentaires : priorité sera donnée aux dossiers entrant dans ce cadre.

Formation ouverte aux conjoints collaborateurs ? oui non

Caractéristiques du projet

Unité(s) de temps	Nombre d'unités de temps par session	Nombre de stagiaires par session
Durée		
Soirée (2.30 h)		
½ journées (3.30 h)		
Journée (7.00 h)		

Pour tout projet à valider, sélectionnez (x) une catégorie ET UNE SEULE parmi les thèmes de formation ci-dessous

<input type="checkbox"/> 112 - Biologie, histopathologie	<input type="checkbox"/> 332 - Travail associatif	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 124 - Psychologie	<input type="checkbox"/> 333 - Formation de formateurs	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 128 - Expertise, médecine légale	<input type="checkbox"/> 343 - Assainissement déchets, environnement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 314 - Comptabilité, gestion	<input type="checkbox"/> 345 - Droits et statut des personnes	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 315 - Gestion du personnel	<input type="checkbox"/> 413 - Communication	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 324 - Secrétariat, bureautique	<input type="checkbox"/> 414 - Capacité d'organisation personnelles	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 325 - Technique documentaire	<input type="checkbox"/> 500 - Inclassable	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 331 - Scientifique médical		<input type="checkbox"/>

ATTENTION
Les formations déclarées comme entrant dans le cadre des grandes orientations du FAF-PM ne donnent pas lieu à une présentation sur cette annexe mais sur l'annexe 3



Formation ouverte aux conjoints collaborateurs ? oui non

Caractéristiques du projet

Unité(s) de temps	Nombre d'unités de temps par session	Nombre de stagiaires par session
Durée		
Soirée (2.30 h)		
½ journées (3.30 h)		
Journée (7.00 h)		

Ne pas oublier de remplir la page suivante >>>>



Réponse à l'appel à projets
2012

FAF-PM
14, rue Pierre Fontaine
75009 Paris

à ne remplir que pour les seuls projets entrant
dans le cadre des grandes orientations du FAF-PM
(à compléter dans le cadre des grandes orientations du FAF-PM
§ 4.22 - § 6.2.1)



3

FAF-PM
14, rue Pierre Fontaine
75009 Paris

Réponse à l'appel à projets
2012

Présentation sommaire du projet (expliquer en quoi ou à quel titre, il entre dans le cadre des
grandes orientations du FAF-PM)



Ne pas oublier de remplir la page suivante >>>>

2012

Formations non innovantes (hors informatique)		
<u>Durée</u>	<u>Nombre d'heures effectives</u>	<u>PEC par stagiaire</u>
Journée	7.00 heures	500 €
Demi-journée	3.30 heures	250 €
Soirée	2.30 heures	160 €
Formations innovantes		
<u>Durée</u>	<u>Nombre d'heures effectives</u>	<u>PEC par stagiaire</u>
Journée	7.00 heures	600 €
Demi-journée	3.30 heures	300 €
Soirée	2.30 heures	200€
Formations à l'informatique		
<u>Durée</u>	<u>Nombre d'heures effectives</u>	<u>PEC par stagiaire</u>
Journée	7.00 heures	Non innovantes : 400 € Innovantes : 600 €

Formation innovantes de 2011

Pour les actions de formation reposant sur des anciens projets validés comme innovants en 2011, le montant des prises en charge s'alignera sur le barème général 2011.



Sous-traitants

1.3. *Recours à des organismes sous-traitants*

En cas de recours à un ou à des organismes sous-traitants pour l'organisation et la délivrance de la formation, les associations sont tenues de joindre une copie du contrat de prestation. L'organisme sous-traitant doit toujours être un organisme de formation enregistré auprès des autorités réglementaires et notamment de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Permanente (DRTEFP) qui lui aura délivré un numéro d'activité. Si ce contrat n'est pas encore disponible au moment de la réponse à l'appel à projet il pourra être fourni ultérieurement. Dans cette attente, aucune prise en charge ne pourra être réglée.

Important. Il est impératif que tout contrat de sous-traitance soit strictement adapté à la formation à laquelle il se rapporte.

Hors métropole ou hors de France



En cas de formation hors de France métropolitaine, la durée effective de la formation correspond au temps consacré à la formation elle-même dans les mêmes conditions que si elle avait été faite en France métropolitaine (voir conditions particulières à ces formations

§ 6.3.6)

≤ 3 x 7 heures (effectives) possible

> 3 x 7 heures : accord préalable

Délais de retour des demandes de prise en charge

- Les demandes de prise en charge doivent être impérativement adressées au FAF-PM :
- Pour toutes les formations de la campagne 2012 terminées jusqu'au 15 décembre 2012, dans les 45 jours suivant la fin de la formation.
- Pour les formations achevées entre le 16 et le 31 décembre 2012, au plus tard le 31 janvier 2013).

Retour demandes PECC pour formations terminées entre le 15 et le 31 décembre

janvier 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

January						
Su	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

February						
Su	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Vos réponses

- aap2012@fafpm.org



Pas de réponses manuscrites

Même partielles !





FAF-PM

Appel à projets 2012

Vo Edition du 24/03/2011

Annexe 1

Dénomination complète de l'association déposante

Dénomination abrégée

Projets pour lesquels votre association souhaiterait un financement FAF-PM pour 2012

Nouveaux projets nécessitant une validation (cochez avec un X)

Projets créés par votre association

Projets dont votre association est bénéficiaire

~~Anciens projets précédemment validés~~

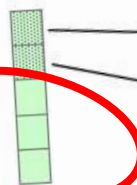
~~Formations à l'informatique~~

~~Formations à l'anglais~~

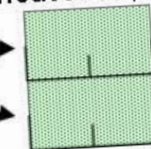
(cochez avec un X)

(cochez avec un X)

(cochez avec un X)



Nombre de
nouveaux projets



dizaines unités

Prestataire(s) éventuels

Si votre organisme fait appel à un ou plusieurs prestataires, veuillez :

1 - En préciser l'identité ci-dessous (nom, adresse, tel, E-mail)

2 - Joindre une copie du (ou des) contrat(s) de prestation

Prestataire 1 (dénomination complète avec adresse, téléphone et E-mail).



Unité(s) de temps	Durée	Nombre d'unités de temps par session	Nombre de stagiaires par session
Soirée		(2.30 h)	
1/2 journées	(3.30 h)		
Journée	(7.00 h)		

7.2.

Les frais pédagogiques ne peuvent être financés que par les fonds du FAF-PM.

